

Le préscolaire généralisé en 2016

Page 4



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3445 - Mercredi 24 décembre 2014 - Prix : 10 DA

Opérations de l'ANP

Cinq terroristes éliminés, dont l'assassin de Gourdel

Page 24



Projet arabo-palestinien soumis au Conseil de sécurité

Mahmoud Abbas promet des décisions en cas d'échec

Page 3

Un vote stratégique

Par Mohamed Habili

En donnant à Béji Caïd Essebsi une avance de 11 points sur Moncef Marzouki au deuxième tour de l'élection présidentielle, les Tunisiens ont fait plus que confirmer leurs deux votes précédents, ils les ont amplifiés, on dirait pour lever toute ambiguïté pouvant encore subsister non pas tant d'ailleurs sur la façon dont ils entendent être gouvernés dans les prochaines années que sur leurs préférences politiques fondamentales. A l'évidence, ils n'ont pas choisi un programme se présentant sous la forme d'un catalogue de mesures ou de promesses en élisant le leader de Nidaa Tounès, mais un courant, une identité politique, dans le prolongement de leur histoire moderne, ce qu'ils ont fait en se démarquant le plus nettement possible de celle qui se dessinait derrière la candidature du président sortant et qui menaçait de les isoler dans leur ancrage géopolitique. De fait, si c'était Marzouki qui avait été élu, c'aurait été pour l'essentiel non par les voix de son camp mais par celles de ses alliés islamistes d'Ennahda. Il ne serait pas parvenu au deuxième tour si Ennahda avait présenté son propre candidat. Comme les électeurs avaient commencé par donner la majorité, certes relative, à Nidaa Tounès lors des législatives, ils sont restés sur leur première intention en portant dans un deuxième temps son leader à la présidence de la République.

Suite en page 3

Malgré les avancées, beaucoup reste à faire

Une loi au secours de l'enfance abandonnée



Selon la Forem, ils seraient entre 3 000 et 5 000 enfants à venir au monde dans ces conditions, alors que d'autres avancent le chiffre de 7 000 naissances «illégitimes». Ces derniers sont rejetés par une société largement indifférente à leurs souffrances, quel que soit le contexte de leur conception. La situation de ces enfants, abandonnés pour la plupart, notamment dans le rapport aux lectures du droit faites sur l'acte de la kafala, marque des préoccupations récurrentes à propos de leur protection psychosociale.

Lire page 2

Zemmouri

Les citoyens ferment le siège de l'APC pour réclamer leur relogement

Page 2

Festival international de la musique andalouse et musiques anciennes

Un vibrant hommage rendu à Saloua

Page 13

Malgré les avancées, beaucoup reste à faire

Une loi au secours de l'enfance abandonnée

■ Selon la Forem, ils seraient entre 3 000 et 5 000 enfants à venir au monde dans ces conditions, alors que d'autres avancent le chiffre de 7 000 naissances «illégitimes». Ces derniers sont rejetés par une société largement indifférente à leurs souffrances, quel que soit le contexte de leur conception. La situation de ces enfants, abandonnés pour la plupart, notamment dans le rapport aux lectures du droit faites sur l'acte de la kafala, marque des préoccupations récurrentes à propos de leur protection psychosociale.

Par Meriem Benchaouia

La naissance d'enfants hors mariage reste un tabou en Algérie. Chaque année, des milliers de naissances hors mariage

Aokas Rassemblement de soutien à Kamel Daoud

La dernière sortie médiatique d'un imam salafiste algérien, appelant au meurtre de l'écrivain-journaliste Kamel Daoud, continue de provoquer des réactions au sein de la société civile et la classe politique. Hier, un rassemblement de soutien et de solidarité à Kamel Daoud a été observé par un groupe de citoyens au niveau de la place de la poste, au centre-ville d'Aokas, dans la wilaya de Béjaïa. L'action a rassemblé des militants politiques du camp démocratique, des droits de l'homme et des citoyens. L'idée a été lancée sur les réseaux sociaux, nous dit-on. L'appel de l'imam en question a été qualifié par les manifestants de «*dérapiage très dangereux*». «*Ces menaces de mort ne peuvent rester impunies*», selon eux, «*car elles ouvriront encore la porte à d'autres aventuriers qui chercheraient à renvoyer à une époque douloureuse et très récente de notre histoire*». Les manifestants ont réclamé des sanctions sévères à l'encontre de l'auteur de l'appel au meurtre.

H.C.

Criminalité Les deux frères ayant tué un ressortissant malien arrêtés

Les deux frères ayant tué un ressortissant malien à Boumerdès et jeté son corps à Alger, suite à une affaire d'escroquerie, ont été arrêtés par les gendarmes de la brigade de Douéra et présenté devant le procureur de la République près le tribunal de Koléa, a indiqué hier un communiqué de la Gendarmerie nationale. Les deux frères, âgés respectivement de 25 et 33 ans et demeurant à Bouira, sont accusés d'homicide volontaire, séquestration et non dénonciation d'un crime, note la même source. Les mis en cause avaient séquestré la victime durant la nuit du 29 au 30 novembre dernier, pour les avoir «*escroqués d'une somme de 110 millions de centimes*», précise-t-on. Le corps de la victime présentant des traces de violence, a été découvert en bordure du tronçon routier menant à l'autoroute Est-ouest, dans la circonscription de Douéra, ajoute la même source.

Hani Y.

sont enregistrées dans notre pays. Selon la Forem, ils seraient entre 3 000 et 5 000 enfants à venir au monde dans ces conditions, alors que d'autres avancent le chiffre de 7 000 naissances «illégitimes». Ces derniers sont rejetés par une société largement indifférente à leurs souffrances, quel que soit le contexte de leur conception. La situation de ces enfants, abandonnés pour la plupart, notamment dans le rapport aux lectures du droit faites sur l'acte de la kafala, marque des préoccupations récurrentes à propos de leur protection psychosociale. Quand ils trouvent une famille d'accueil, la kafala ne leur permet pas d'en être membres à part entière. De manière générale, la prise en charge de ces enfants abandonnés est très limitée et peu adaptée à leurs besoins. Du fait de l'insuffisance des instituts spécialisés, beaucoup restent dans les services maternité ou pédiatrie des hôpitaux, sans soins particuliers. L'enfant demeure, ainsi, l'éternelle victime privée d'existence légale et de tous ses droits et l'amélioration des conditions de cette tranche de la société doit passer par la révision du cadre administratif et juridique. Il n'en demeure pas moins que notre société, qui continue de préconiser la déification de la famille, avec elle la filiation légitimée par le mariage et le droit au patrimoine, peine à trouver un cadre légal pour ces femmes et ces enfants. Invitée du forum de la Radio algérienne, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la



P.V.D. - R.

femme, Mounia Meslem, a affirmé que son département ministériel envisageait l'élaboration d'un projet de loi relatif à la protection de l'enfance abandonnée. M^{me} Meslem a indiqué que des instructions ont été données pour la maintien des enfants abandonnés de plus de 18 ans dans les centres spécialisés. Elle a précisé que la décision de maintien de ces enfants tendait à garantir l'insertion socioprofessionnelle de cette catégorie. La politique du secteur ne concerne que les enfants abandonnés de moins de 18 ans tel qu'elle a été

stipulée par la loi. D'autre part, M^{me} Meslem a affirmé que des logements sociaux ont été distribués à cette catégorie après avoir atteint l'âge de mariage, et ce, dans le cadre de la politique d'insertion sociale adoptée par l'Etat. Pour ce qui est des enfants nés hors mariage et sous X, la ministre de la Solidarité nationale a estimé possible l'«*ouverture d'un débat*» à ce sujet en coordination avec le ministère des Affaires religieuses, l'association des gens du Fiqh (jurisprudence religieuse) et toutes les parties concernées, sans pour autant

«*porter atteinte aux préceptes de l'Islam*». Concernant la surcharge dans certains centres spécialisés dans l'accueil des enfants handicapés, elle a rappelé le projet de transformation de 54 centres spécialisés dans d'autres activités liées à la solidarité nationale comme les centres pour personnes âgées en des centres pour handicapés. Elle a ajouté, enfin, que cette mesure était de nature à répondre aux besoins de cette catégorie notamment ceux atteints d'autisme.

M. B.

Zemmouri

Les citoyens ferment le siège de l'APC pour réclamer leur relogement

Les habitants de la cité de Zemmouri ont fermé le siège de la mairie pour se faire entendre par les hautes autorités. Ils revendiquent leur logement, après tant d'années de souffrances dans une cité en dalles qui remonte à l'ère coloniale. Elle n'est plus habitable, notamment depuis le séisme de mai 2003, et menace ruine, disent-ils. Les logements destinés à cette population sont prêts, s'accorde-t-on à signaler, mais leur attribution tarde à venir pour des raisons que nous ignorons. Le doute qui persiste dans le camp

des protestataires les a contraints à protester. Les habitants craignent que les appartements qui leurs sont destinés soient attribués à d'autres, raison pour laquelle ils ont agi de la sorte pour se faire entendre avant d'interpeller le wali afin de mettre fin à cette situation qui perdure. Sur les lieux, un membre de l'APC a rassuré que la procédure de relogement sera engagée incessamment avec la collaboration de la daïra. Tout le travail a été entrepris par une commission au niveau de la daïra de Bordj-Menaïel. Il ne s'agit que de

quelques détails et de l'aval des autorités pour engager la procédure et l'opération nécessite d'énormes moyens humains et matériels, ajoutera-t-il.

Pour l'heure, en attendant de jours meilleurs, les habitants continuent à subir un dur quotidien induit par la précarité, l'exiguïté des habitations, les ordures ménagères et la pollution provoquée par les eaux usées qui se déversent à ciel ouvert dans les quatre coins de la cité.

A.K.

Fêtes de fin d'année

Plan de sécurité de la police pour le maintien de l'ordre public

La direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a mis en place un plan de sécurité au niveau des stations de transport et lieux publics pour assurer la sécurité des citoyens à l'occasion des fêtes de fin d'année. Le plan mis en place à l'occasion du nouvel an 2015 consiste en un déploiement d'effectifs d'agents de police pour assurer la sécuri-

té au niveau des places publiques, des lieux de divertissement, des centres commerciaux, des hôtels et des stations de transport (gares routière, ferroviaire et métro), a indiqué hier un communiqué de la direction de l'information et des relations publiques à la DGSN. Le communiqué précise que «*le directeur général de la DGSN, le*

général-major Abdelghani Hamel, veille personnellement à la mise en œuvre du plan de sécurité». Il a, dans ce sens, ordonné la prise de toutes les mesures préventives, l'intensification des patrouilles mobiles, la sécurisation des citoyens et des biens, notamment de nuit, pour veiller à la sécurité routière. La DGSN a appelé les parents à

empêcher leurs enfants d'utiliser les produits pyrotechniques et les usagers de la route à faire preuve de vigilance. Les unités de la Sûreté nationale seront mobilisées 24/24 pour assurer la permanence au niveau des postes de police et répondre aux besoins des citoyens sur le numéro vert 15-48.

T. Y.

Projet arabo-palestinien soumis au Conseil de sécurité

Mahmoud Abbas promet des décisions en cas d'échec

■ Sur l'espoir de voir un Etat palestinien libre, le nouveau combat des Palestiniens est partagé sur trois fronts, celui d'arriver à une vraie réconciliation entre les différentes fractions, reconstruire Ghaza et convaincre le monde du droit à un Etat indépendant.



Ph.V. Soraya/J.-A.

Par Nacera Chennafi

Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a achevé hier sa visite, en affirmant les attentes de sa nation blessée d'une Algérie qui a toujours défendu la cause palestinienne.

La conférence de Abbas hier au niveau du ministère des Affaires étrangères a été précédée par la projection d'une vidéo relative à la proclamation de l'Etat palestinien à Alger en 1988 avec les images du défunt Yasser Arafat.

Sur l'espoir de voir un Etat palestinien libre, le nouveau combat des Palestiniens est partagé sur trois fronts, celui d'arriver à une vraie réconciliation entre les différentes factions, reconstruire Ghaza et convaincre le monde du droit à un Etat indépendant. Dans ce

combat, le président de l'Etat palestinien se dit convaincu que l'Algérie qui a soutenu dans le passé la cause palestinienne, la soutiendra dans ses nouvelles démarches, notamment avec les avancées obtenues en matière de reconnaissance internationale.

Le président palestinien, a affirmé que «si le projet arabo-palestinien soumis au Conseil de sécurité pour mettre fin à l'occupation ne passe pas, nous serons contraints de prendre les décisions politiques et légales nécessaires». «Nous sommes déterminés à recouvrer les droits de notre peuple, y compris le droit de retour et la libération de tous les prisonniers palestiniens détenus dans les geôles israéliennes. Nous ne céderons pas à la politique d'hégémonie et d'oppression israélienne», a souligné le président palestinien lors

d'une conférence de presse organisée au siège du ministère des Affaires étrangères.

«La Palestine finira pas arracher son indépendance et s'imposer en tant qu'Etat indépendant ayant El-Qods pour capitale», a-t-il ajouté.

«La cause palestinienne est à la fois la clé de la paix et de la guerre au Proche Orient et l'essence même de la préservation de la paix et de la sécurité», a précisé le président Abbas.

«En cas d'échec, nous ne traiterons plus avec le gouvernement israélien qui se verra, alors, contraint d'assumer ses responsabilités, étant un occupant», a ajouté le Président palestinien.

Abbas est revenu dans sa conférence en présence de président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et d'autres

membres du gouvernement est revenu sur le parcours de la cause palestinienne avec toutes ses douleurs et ses victoires.

Mais le président de l'Etat palestinien semblait plus affecté par l'arrêt de processus de réconciliation, car la priorité maintenant est donnée à la reconstruction de Ghaza suite à l'agression sauvage de l'Etat sioniste. A ce propos, Abbas a affirmé que 35 000 familles sont toujours sans abri après la destruction de 80 000 foyers.

Il a également parlé des avancées diplomatiques, avec l'intégration de l'Etat palestinien dans 15 organisations internationales même si le chemin reste long, car il reste 125 autres. Il a aussi évoqué le blocage que connaît le processus du paix à cause de la politique israélienne qui refuse d'appliquer tous les accords, dont celui d'Oslo. Par ailleurs, le Président de l'Etat palestinien a évoqué la situation dans le monde arabe avec les différentes crises qu'ils a classées dans le cadre de ce qui est appelé «le nouveau Grand Moyen-Orient» qui vise à déstructurer les Etats arabes.

Pour sa part, le ministre des Affaires étrangères a affirmé le soutien de l'Algérie pour arriver à un Etat palestinien libre avec comme capitale, El Qods. Evoquant le blocage de processus de paix, il a fustigé la complicité des forces internationales avec l'Etat israélien tout en souhaitant que la question de reconnaissance de l'Etat palestinien s'élargit à tous les pays européens après celle exprimée par le Parlement européen et français. Deux protocoles d'accord portant création d'une commission mixte algéro-palestinienne et mise en place d'un mécanisme de concertation politique entre les ministères des Affaires étrangères des deux pays, ont été signés mardi au siège du ministère des Affaires étrangères.

N. C.

Reconnaissance de l'Etat de Palestine par des Parlements européens

Le président palestinien se félicite

Le président palestinien, Mahmoud Abbas s'est félicité, mardi à Alger, de la solidarité internationale, de la reconnaissance de l'Etat de Palestine par plusieurs Parlements européens et de la campagne populaire menée dans ce sens, saluant l'initiative de la Chambre des communes britannique et sa reconnaissance de l'Etat de Palestine. Cette déclaration a été faite lors d'une conférence de presse organisée mardi au siège du ministère des Affaires étrangères, au dernier jour de la visite du président Mahmoud Abbas, en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et du ministre des Affaires étrangères, Ramtane

Lamamra et de membres du gouvernement et du corps diplomatique accrédité à Alger. «La résistance palestinienne est une résistance pacifique, populaire, politique et diplomatique contre l'occupation et le mur de séparation (...), mais on nous accuse, cependant, de terroristes diplomates», a affirmé le président Abbas qui a invité les diplomates présents à la conférence de presse à trouver une explication à cette appellation. Il a salué les positions de plusieurs pays qui avaient soutenu Israël, par le passé, et qui «commencent à prendre conscience et à être excédés par la politique répressive israélienne et sa guerre sanglante menée contre le

peuple palestinien», rappelant les actions entreprises par plusieurs Parlements de pays européens ayant voté à la majorité la reconnaissance de l'Etat de Palestine. «Tous ces pas franchis nous rapprochent davantage de l'objectif escompté, à savoir l'édification d'un Etat palestinien indépendant et souverain avec El Qods pour capitale», a-t-il estimé. Il a également évoqué l'appel lancé par la Chambre des communes en direction du gouvernement britannique en vue de reconnaître l'Etat de Palestine, outre la reconnaissance par le Parlement européen, outre la réunion des Etats signataires des conventions de Genève I, II, III et IV.

R. T.

LA QUESTION DU JOUR

Un vote stratégique

Suite de la page une

Autrement, ils auraient délibérément choisi l'instabilité, faisant en quelque sorte fi des dangers inhérents au temps présent, dont le terrorisme. Les Tunisiens ont voulu la normalisation, en quoi consistait d'ailleurs le programme politique de Caïd Essebsi, sortir donc de leur soi-disant exception, mettre un point final à la «révolution», notion dont ils ne se servent plus guère. C'est en vain que le candidat Marzouki les a conjurés de la défendre en faisant le choix de sa personne plutôt que celle de son rival. Reste maintenant le plus dur : former un gouvernement, c'est-à-dire trouver un chef de gouvernement s'appuyant à l'Assemblée sur une majorité absolue, et qui soit stable surtout. Le régime tunisien, du moins tel qu'il se présente aujourd'hui, étant parlementaire, et comme le rapport de force politique est tel qu'il n'existe de majorité que relative, c'est en cela que réside le véritable test de sa viabilité. Ce relatif équilibre des forces en présence est à la fois gage de viabilité et d'instabilité chronique, peut-être même d'ingouvernabilité. Un régime parlementaire est théoriquement mieux adapté à un paysage politique semblable à ce que l'on voit en Tunisie, cependant que cette dimension peut se révéler dans la pratique une faille insurmontable. Que ce soit l'un ou l'autre aspect qui domine dépendra de la force du consensus politique, de la volonté des acteurs, mais aussi de celle du peuple, à la base du nouveau régime. Une démocratie existe d'abord, puis vient son institutionnalisation, qui elle peut ne pas réussir du premier coup. En Tunisie, la transition ne fait en réalité que commencer, alors même que la présidentielle est censée l'achever. Rien ne dit encore que le régime actuel a trouvé sa forme définitive. Ce serait une grande exception que ce soit effectivement le cas. Les systèmes politiques évoluent sous l'effet de plusieurs facteurs, de même que sous la pression des événements. Si l'on sait comment ils commencent, on ignore en revanche ce qu'ils deviendront. Il n'en reste pas moins que ce qui semble le mieux convenir à la Tunisie, sur la base de sa courte expérience depuis la chute de Ben Ali, ce serait un gouvernement de grande coalition, sinon d'union nationale. Une grande coalition, c'est-à-dire un gouvernement où coexisteraient les deux plus grandes formations politiques, que sont Nidaa Tounès et Ennahda, mais qui ferait place à d'autres partis. En quelque sorte une nouvelle troïka, mais qui serait centrée non plus sur Ennahda mais sur Nidaa Tounès.

M. H.

Education nationale

Le préscolaire généralisé en 2016

■ Une bonne nouvelle pour les parents, la généralisation de l'enseignement préscolaire, aussi bien dans les écoles publiques, privées et coraniques que dans les crèches relevant des entreprises économiques, se fera en 2016. C'est en tout cas ce qu'a affirmé Nouria Benghebrat, ministre de l'Education nationale.

Par Lynda Naili Bourebrab

Il est vrai que pour nos lecteurs, cette déclaration de généraliser le préscolaire au niveau national a un goût de réchauffé, mais à laquelle il faudra malgré tout accorder du crédit. Annoncée en pompe depuis l'ère de Boubekour Benbouzid particulièrement depuis 2008, la généralisation du préscolaire en Algérie continue à n'être que des promesses reportées aux calendes grecques. «Le préscolaire sera généralisé à compter de 2011 (...) obligatoire dans le cursus de l'écolier», avait-il garanti à l'époque. Mieux. Il avait promis qu'un budget de 600 milliards de centimes, intégré dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2008, sera alloué à ces écoles pour l'achat de l'immobilier et des équipements. Il avait même lancé un appel au secteur privé d'investir dans la prise en charge

de l'éducation préparatoire et à accompagner le ministère dans le développement du secteur.

C'est ainsi, qu'une fois l'âge requis de leur bambin, l'inscrire dans une classe du préscolaire est devenu un réel problème pour les parents. Bien souvent, c'est pour eux un véritable parcours du combattant que d'y arriver. A tel point que de nombreux parents ont eu recours aux interventions et autres démarches de traverses afin de pouvoir inscrire leur enfant.

De leur côté, les chefs d'établissement, à chaque rentrée scolaire, parfois même à la fin de l'année scolaire, font face à une forte pression vu l'importance de la demande formulée par les parents. En effet, la majorité des écoles primaires ne disposent pas de classes préscolaires. Le peu d'entre elles qui en disposent, ne répondent pas aux normes exigées. Pas d'espaces aménagés pour un apprentissage ludique, ni de matériel et de supports psychopédagogiques à même de susciter et d'encourager l'éveil des enfants, ô combien important à cet âge-là. Pas d'espaces verts, ni d'aires de jeux adéquates, ni de salles dortoirs pour la sieste... Une situation telle que de nombreux parents, du moins les plus nantis et parfois au prix de sacrifices financiers, optent pour les écoles privées qui plus ou moins sont mieux équipées.

Alors que sous d'autres cieux, étant une phase de préparation à une scolarité ultérieure réussie, le préscolaire, véritable espace de socialisation de la petite enfance, répondant à un intérêt socio-pédagogique de l'éducation préparatoire, consiste en une étape de socialisation et de préapprentissage, en ce sens qu'elle constitue un maillon reliant la famille, l'école et la société. Et pour cause, jusqu'à



Phs/D. R.

aujourd'hui, la prise en charge de l'enfant dans le préscolaire se fait dans des conditions bien souvent difficiles en l'absence cruelle, dans les écoles, de moyens pédagogiques humains et matériels, et de divertissement de la petite enfance. Au final, à ce niveau, il s'agit bien plus de gardiennage que de préscolaire proprement dit qui consiste en une étape cruciale devant assurer et garantir, plus tard, une bonne intégration des enfants dans le milieu scolaire. Ceci étant, M^{me} Benghebrat, en marge de la mise en place du groupe de travail intersectoriel entre son département et le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, chargé de l'examen des modes de prise en charge des classes du préscolaire, a fait savoir que «le ministère a pris les mesures nécessaires pour la généralisation de l'ensei-

gnement préscolaire à partir de septembre prochain». L'objectif, poursuivra-t-elle est «de généraliser l'enseignement préscolaire à la rentrée scolaire 2016/2017 en collaboration avec tous les secteurs», afin de permettre «à tous les enfants de bénéficier» des mêmes chances de réussite aussi bien dans les établissements scolaires publics que privés ou dans les écoles coraniques et les crèches relevant des entreprises économiques. Et à la ministre de s'engager à assurer la disponibilité d'un manuel scolaire uniformisé ainsi que la formation des encadreurs (enseignants dans les écoles coraniques). Le département de M^{me} Benghebrat a en effet fait appel au ministère des Affaires religieuses pour répondre aux demandes des parents sur l'enseignement préscolaire dispensé par le secteur public face au

déficit enregistré en matière de classes. Ceci dit, l'annonce étant faite, reste à attendre la rentrée scolaire 2016-2017 pour constater la concrétisation ou non de cette énième promesse de généralisation de l'enseignement préscolaire, qui pour ce faire, le département concerné devra au préalable s'assurer de la disponibilité en nombre et en qualité du personnel enseignant et pédagogique requis pour ce type d'apprentissage, d'assurer le nombre de classes nécessaires pour absorber le nombre ô combien important de nos chérubins à travers le pays. D'ailleurs pour cela, il faudrait d'autres mesures que les collectivités locales mettent à la disposition du département de Benghebrat et que les statistiques fournissent le nombre exact d'enfants en âge d'entrer au préscolaire.

Lynda N.B.

Livre

Un nouveau syndicat d'éditeurs créé à Alger

UN NOUVEAU syndicat, dénommé Onel (Organisation nationale des éditeurs de livres), regroupant quarante maisons d'éditions généralistes et spécialisées présentes en Algérie, a été créé mardi à Alger.

L'assemblée générale constitutive de cette nouvelle organisation s'est tenue en présence de représentants d'éditeurs publics comme l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag), l'Agence nationale d'édition et d'impression (Anep) ou privés (Apic, Chihab, Dalimen et Dar El Outhmania). Avec le Snel (Syndicat national des éditeurs), l'Onel porte à deux le nombre d'organisations représentant les professionnels du livre estimés à quelque 500 éditeurs.

La nouvelle organisation s'assigne la mission d'«assurer la représentation» de ses membres auprès des institutions publiques et des partenaires algériens et étrangers. Selon ses statuts, elle œuvre également à sensibiliser les professionnels de l'édition au «respect de la déontologie» tout en s'attendant à développer et à encourager la création éditoriale par l'organisation de journées d'étude, séminaires et salons du livre en Algérie et à l'étranger, notamment.

Un bureau exécutif composé de neuf membres, dont d'anciens éditeurs affiliés au Snel, a été élu par l'assemblée générale, dans l'attente de la désignation, dans «les prochains jours», du président de l'Onel, selon un membre du bureau.

Hani T.

Coopération algéro-turque dans le domaine médical

Partenariat dans la formation des médecins

Des discussions de partenariat entre l'Algérie et la Turquie dans le domaine médical sont engagées et concernent, pour le début, une coopération dans la formation des médecins algériens et l'échange de savoir-faire. Après la signature de deux conventions de coopération avec Cuba, dans le cadre de la 19^e Commission mixte algéro-cubaine dans les spécialités de la santé de la mère et infantile et l'oncologie, ainsi que la discussion d'autres pistes de partenariat dans notamment l'industrie pharmaceutique, c'est au tour de la coopération avec la Turquie. Un partenariat «efficient» dans le domaine médical sera lancé prochainement entre l'hôpital turc «Anadolu Medical Center» et les autorités sanitaires algériennes, axé sur la formation des médecins algériens et l'échange de savoir-faire, a indiqué, hier à Istanbul, le directeur médical de l'hôpital, P Yalcin Liker à l'APS. «L'idée d'un partenariat entre l'Algérie et la Turquie dans le domaine médical est née de la volonté manifestée par des médecins algériens pour l'échange d'ex-

périences médicales et des techniques scientifiques entre des spécialistes algériens et leurs homologues turcs dans le but d'acquérir des connaissances nouvelles dans le domaine», a précisé le directeur médical à des journalistes algériens, lors d'une visite de l'établissement sanitaire turc. «Des discussions avec les institutions médicales algériennes et turques sont en cours dans le but de concrétiser ce partenariat stratégique et, par là même, améliorer la prise en charge des malades, notamment en matière d'oncologie médicale et de cardiologie infantile», a-t-il ajouté. Le directeur médical d'«Anadolu» a indiqué qu'il était aussi question de créer des départements de chirurgie cardiaque infantile en Algérie en se basant sur l'expérience turque dans ce domaine. A ce sujet, le superviseur du service international du même centre, Murat Ercan, a souligné que l'hôpital admet, annuellement, 14 000 patients étrangers, dont 10% sont des Algériens, principalement dans les spécialités de la radiothérapie et la chirurgie car-

diologique pédiatrique. M. Ercan a invité des équipes médicales algériennes à venir assister aux opérations de chirurgies cardiaques chez l'enfant au niveau de son établissement «afin de se former sur les techniques de pointe et les dernières innovations en la matière». Concernant l'oncologie, le même responsable a abordé la nouveauté technologique introduite dans le traitement des cancers, à savoir le «Cyberknife», un équipement de radiothérapie qui permet de cibler la tumeur sans toucher les tissus périphériques sains. Grâce à ce nouvel équipement, la durée du traitement du cancer a été sensiblement réduite, a-t-il expliqué. «Anadolu Medical Center» est un centre médical turc de référence qui est partenaire avec l'hôpital américain «John-Hopkins» qui a été élu pour la 21^e fois consécutive meilleur hôpital aux Etats-Unis. L'hôpital compte plusieurs départements médicaux comme l'oncologie, la chirurgie cardiologique, l'urologie, la gynécologie, l'orthopédie et autres.

Yasmine A.

Hydrocarbures

Cap sur le schiste et l'offshore

■ Le lancement d'un appel d'offres, le premier dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, et l'aval pour l'exploitation du schiste ont été les principaux faits du secteur énergétique en 2014 sur fond d'une dégringolade des cours mondiaux du brut.



L'off-shore, une nouveauté pour le pétrole algérien

Par Mohamed Rechache

Le 4^e appel d'offres pour la recherche et l'exploration des hydrocarbures, lancé en janvier dernier, soit trois années après la précédente édition, s'est soldé par des résultats mitigés. Sur les 31 périmètres proposés par l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft), quatre ont été attribués à trois groupements internationaux pour la recherche et la mise en exploitation des périmètres de Timmissit dans l'erg Est du Sahara, Tinhert Nord (est du Sahara) et M'sari Akabli (ouest du Sahara), en plus du périmètre de Boughezoul. Les

avis des professionnels ont divergé quant à l'évaluation des résultats de ce premier appel d'offres opéré dans le cadre de la loi sur les hydrocarbures, promulguée en 2013, qui a ouvert la voie à l'exploitation des ressources non conventionnelles. Si pour les dirigeants d'Alnaft les résultats obtenus à l'issue de cet appel à la concurrence sont «acceptables», certains analystes du secteur ont, en revanche, estimé que cet appel d'offres n'était pas «suffisamment attractif» pour les compagnies pétrolières en raison, notamment, des conditions fiscales, des difficultés géologiques et de l'augmentation du coût de production.

Feu vert pour l'exploitation du schiste

L'autre fait ayant marqué le secteur énergétique national est l'approbation, par le Conseil des ministres, de l'exploitation des formations argileuses et schisteuses, condition préalable au lancement des procédures requises en direction des partenaires étrangers. Les premières indications disponibles laissent entrevoir des capacités nationales «appréciables» en gaz et pétrole de schiste ainsi que des perspectives «prometteuses» en termes de quantités récupérables, avait alors avancé le Conseil des ministres. Pour

confirmer le potentiel commercial de ces ressources, l'Algérie a besoin de mener un programme de forages de 11 puits, étalé sur une période allant de 7 à 13 ans. C'est ainsi que Sonatrach compte entamer la phase-pilote de l'exploitation des ressources non conventionnelles en 2019 avec la perspective de mettre ce potentiel en production à partir de 2022 avec une production prévisionnelle de près de 20 milliards de m³ avant d'atteindre les 30 milliards de m³ à l'horizon 2025-2027. Au préalable, des opérations de forage et de compression du gaz de schiste effectuées dans le puits-pilote d'Ahnet (In Salah) ont été achevées en début décembre en cours afin de vérifier certains paramètres qui déterminent ses capacités d'exploitation commerciale. Les ressources techniquement récupérables en matières de gaz de schiste sont estimées à près de 700 Tcf (1Tcf=1 trillion de pieds cubes).

Le premier forage offshore prévu fin 2015

Dans un souci de renforcer les efforts d'exploration, Sonatrach compte réaliser ses premiers forages offshore en fin 2015 dans les wilayas d'Oran et de Béjaïa. Le premier forage sera réalisé par Sonatrach seul ou en partenariat, mais la décision sur l'option à retenir relève des choix stratégiques du ministère de l'Energie. En Algérie, les zones offshore suscep-

tibles de contenir des hydrocarbures sont situées entre 2 000 et 2 500 mètres de profondeur, avec un coût d'un seul forage en mer de près de 100 millions de dollars.

Forte chute des cours mondiaux de brut

Par ailleurs, l'année énergétique 2014 s'est caractérisée par une chute libre des prix du pétrole sur les marchés mondiaux avec un court passage sous la barre critique des 60 dollars. Cependant, ce revers ne devrait pas avoir un effet sur les investissements programmés de Sonatrach qui maintient son plan de développement quinquennal 2015-2019, doté d'un montant de 90 milliards de dollars. Ce plan prévoit principalement le développement des gisements du pétrole et du gaz, le renforcement des capacités de transport des hydrocarbures, de l'activité pétrochimique et du raffinage ainsi que la valorisation des ressources humaines nécessaires. Selon Sonatrach, un redressement de sa production primaire des hydrocarbures est attendu à la fin de ce programme quinquennal, après un repli amorcé en 2010. **M.R./APS**

Développement local De nouvelles zones d'activité pour booster l'investissement

DIX-SEPT ZONES d'activités ont été créées, au cours de l'exercice 2014, dans 14 communes de la wilaya de M'sila, dans l'optique de booster l'investissement, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Ces nouvelles zones offriront une assiette foncière d'une superficie globale de 536 hectares qui pourra accueillir tous les projets d'investissement privé validés par le Comité d'assistance à la localisation et à la promotion de l'investissement et de la régulation du foncier (Calpiref), a précisé la même source. Les services de la wilaya ont également ajouté, dans ce contexte, que sur les 1 394 dossiers déposés auprès du Calpiref, 652 ont reçu l'aval des autorités locales. Cinq autres zones seront également créées dans les communes où une forte demande en matière d'investissement privé est enregistrée, a-t-on encore souligné, signalant que 9 espaces similaires sont en cours d'aménagement pour être réceptionnés «au cours du premier semestre de l'année 2015». Il est attendu, dans moins de 2 ans dans cette wilaya, la création de plus de 3 000 postes d'emploi dans le sillage de la concrétisation des projets d'investissement validés, a conclu la même source. **R. E.**

L'Opep ne réduira pas sa production Même à 20 dollars le baril

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) ne va pas réduire sa production même si les prix du brut tombent à 20 dollars le baril, a prévenu le ministre saoudien du Pétrole dans un entretien à la revue spécialisée *Middle East Economic Survey*, parue lundi.

«Il n'est pas dans l'intérêt des producteurs de l'Opep de réduire leur production, quel que soit le prix (...) Que ça descende à 20, 40, 50 ou 60 dollars, il n'est pas pertinent de réduire l'offre», a déclaré Ali al-Nouaïmi au MEES. Les cours du pétrole ont perdu environ 50% de leur valeur depuis la mi-juin, gre-

vés par l'abondance de l'offre, le renforcement du dollar et la faiblesse de la demande dans un contexte de ralentissement de l'économie mondiale.

Le prix du baril est tombé à environ 60 dollars, contre 115 en juin, une dégringolade qui s'est accentuée après la décision prise fin novembre par l'Opep, qui pompe le tiers du pétrole mondial, de maintenir inchangé son plafond de production et de laisser les prix se stabiliser d'eux-mêmes.

M. Nouaïmi, dont le pays est un membre influent de l'Opep, a estimé que le monde ne pourrait plus avoir un baril de pétrole à 100

dollars, selon le MEES qui qualifie son entretien de «*inhabituellement franc*».

Le pétrole s'inscrivait en hausse hier en Asie avant la publication du chiffre révisé de la croissance américaine, mais les prix du brut devraient être freinés par la prudence des investisseurs pendant les fêtes de fin d'année.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en février s'ajugeait 51 cents, à 55,77 dollars, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison à même échéance prenait 29 cents, à 60,40 dollars. **Safy T.**

Port d'Alger

Hausse du chiffre d'affaires de 8%

Le chiffre d'affaires de l'entreprise portuaire d'Alger (Epal) s'est établi en hausse de 8% à 2,045 milliards de dinars au 3^e trimestre 2014 contre 1,888 milliard de dinars pour la même période en 2013, a-t-on appris hier auprès du président-directeur général de l'entreprise, Guerrah Abdelaziz.

Selon M. Guerrah, les objectifs pour 2014 ont été atteints à 98% et, dans l'ensemble, une évolution est observée pour le

trafic de marchandises au cours du 3^e trimestre 2014 par rapport à la même période en 2013, excepté le mouvement des navires qui a connu une légère baisse. Le trafic de marchandises au port d'Alger a totalisé un volume de 2 831 788 tonnes durant le 3^e trimestre 2014, alors que 565 navires, dont 539 opérants, ont touché le port d'Alger au cours du 3^e trimestre 2014 sur des prévisions de 550 navires, soit un taux d'atteinte des objec-

tifs de 98%. Une légère baisse (-1,10%) a été relevée par rapport aux réalisations du 3^e trimestre 2013 avec l'entrée au port d'Alger de 570 navires dont 545 opérants. Le tonnage de la jauge brute des navires opérants en entrée prévu pour cette période à 5 800 000 tonneaux a été réalisé à 101%, précise-t-on de même source. Ce tonnage est passé de 5 766 427 tonneaux au 3^e trimestre 2013 à 5 856 037 ton-

neaux au 3^e trimestre 2014, soit une hausse de 1,55%. Par ailleurs, l'objectif fixé pour le trafic global des marchandises à l'embarquement et au débarquement à 2 670 900 tonnes pour le 3^e trimestre 2014 a été réalisé à 106%, selon le responsable de l'autorité portuaire d'Alger.

Enfin, le trafic passagers a enregistré une légère baisse durant la même période, précise-t-on. **Ali O.**

Un an après de douloureux événements

Ghardaïa renoue avec sa vie habituelle

■ Un an après les douloureux événements qui ont enflammé les différents quartiers de la vallée du M'zab, Berriane et Guerrara, les habitants de la wilaya de Ghardaïa reprennent leur vie habituelle, après avoir traversé une phase de turbulence suite aux affrontements récurrents entre jeunes qui ont mis à mal la stabilité de la région.

Ph. : DR



De tristes événements à oublier

Par Hacène B.

Loin des affrontements entre jeunes, le transport urbain et les taxis circulent à nouveau dans les différents quartiers, signe d'un retour progressif à la normale, renouant avec les habituels embouteillages qui sont réapparus au centre de Ghardaïa depuis quelques semaines.

L'activité économique et commerciale est revenue à un niveau quasi normal, mais il faudra encore des jours, voire des semaines, pour faire revenir les commerçants et les artisans dans le souk de la place emblématique de Ghardaïa, incontournable pour les visiteurs de cette contrée, a indiqué Hadj Omar, notable de Ghardaïa, à l'APS.

Les signes d'une amorce de la fin de la galère pour les Ghardaouis sont, bien plus que tout, le déroulement normal de la scolarité des écoliers, collégiens et lycéens, durant de premier trimestre de l'année en cours.

Des séquelles des émeutes, il n'en reste pas grand-chose, si ce n'est des pierres qui jonchent encore le sol par endroits, a fait savoir Hadj Omar, précisant que ce retour au calme n'a été possible que grâce aux appels à la raison de la part des pouvoirs publics, des sages et des imams, en plus de l'imposant service de sécurité déployé dans la région, pour mettre un terme aux affrontements récurrents et sporadiques entre jeunes.

Le wali de Ghardaïa, Abdelhakim Chater, espère que les actes de violence sont terminés et qu'ils feront place au dialogue, pour amener les habitants

à s'unir, à se parler et à cohabiter dans la quiétude.

A la population, un rôle primordial pour semer la culture de l'entente

«Tous les habitants de Ghardaïa ont un rôle primordial à jouer pour mettre fin à la culture de la haine, semer la culture de l'entente et de la concorde et se prémunir de la division», a-t-il estimé.

L'heure est à la reconstruction et à la réhabilitation des lieux de vie : habitations, écoles, et au développement économique et social de la wilaya, a-t-il souligné.

L'Etat a mis des sommes colossales pour effacer définitivement les stigmates des événements et tourner la page, pour se consacrer à la mise à niveau et au développement de la région, en lançant des projets créateurs de richesses et d'emplois, a expliqué M. Chater.

Avec un air euphorique, un industriel qui a délocalisé son activité vers une ville du nord, suite aux événements de Ghardaïa, pense que cette reprise de l'activité économique, de plus en plus intense et plus solide, l'incite à se réinstaller à Ghardaïa pour «ne plus s'en aller, et donner à tous les Ghardaouis un regain d'espoir».

La sécurité s'améliore de plus en plus et les gens se déplacent sans incidents majeurs dans les différents quartiers, à la faveur d'un déploiement des unités anti-émeutes et des patrouilles mobiles de la police, des unités de la Gendarmerie nationale renforcées, alors que des moyens

technologiques de télésurveillance, d'un coût de plus de 2 milliards de dinars, ont été installés pour mettre un terme aux violences dans la région. Auparavant, sur certains axes routiers, les habitants ne pouvaient pas circuler de peur d'être caillassés par des bandes de jeunes dont les cibles favorites sont les bus et les véhicules, ce qui a entravé les activités économiques, commerciales et touristiques.

Les conséquences globales des événements de Ghardaïa sur l'économie locale restent, elles encore, à chiffrer, sachant que des entreprises, des unités industrielles, à travers les zones d'activités de la wilaya, ont dû tourner au ralenti pendant dix mois.

Quant au secteur du tourisme, moteur de l'économie locale et touché de plein fouet, sa reprise se montre encore timide, selon des avis recueillis auprès des opérateurs du secteur.

Les violences qu'a connues la région ont terni l'image touristique de Ghardaïa, estime Abdelhamid Benkhalifa, gérant d'hôtel, qui avoue que les troubles ont été dommageables à la région en tant que centre touristique.

Les marchands d'articles de l'artisanat et autres objets de souvenirs attendent avec espoir la venue de touristes, notamment nationaux.

«Je n'ai pas eu un seul client depuis belle lurette», s'était lamenté Hamid, qui tient une échoppe de tapis traditionnels, restée fermée pendant plus de dix mois, craignant de «fermer définitivement si l'activité touris-

tique ne reprenait pas». Même la station thermale de Zelfana (70 km de Ghardaïa) avait été boudeée par les curistes et autres visiteurs durant ces événements.

«Les touristes et curistes nationaux sont de retour !», s'exclame Allal, gérant d'un hammam. Oubliant les violences, la petite station thermale de Zelfana est redevenue la principale attraction pour les visiteurs de Ghardaïa. Le tourisme d'affaires et le négoce ont également repris, au soulagement des hôteliers de Ghardaïa.

Consolider les démarches de solutions apportées au problème de Ghardaïa

Un an après les spectaculaires échauffourées qui ont embrasé des quartiers de la vallée du M'zab, Berriane et Guerrara, la réponse apportée par les autorités reste «insuffisante», notamment dans l'application des lois de la République en matière de constructions illicites et anarchiques, ainsi que le commerce informel qui a squatté les trottoirs et les chaussées carrossables, estiment des élus locaux.

La dernière décennie, la région de Ghardaïa a connu une forte cadence d'urbanisation «anarchique et illicite» qui a généré une pression sur le secteur foncier, ont-ils expliqué.

Principale raison, l'abandon des palmeraies et autres terres agricoles, ajouter à cela la rareté d'assiettes de construction qui a aiguisé l'appétit des promoteurs dans cette région qui connaît une vague de constructions sans précédent. Cette pression a engendré des conflits inter quartiers, soutiennent ces élus contactés à ce sujet par l'APS.

Dès lors, la population locale est montée au créneau via le tissu associatif pour rappeler que le foncier représente une réelle menace pour la cohésion sociale et la cohabitation.

Certains quartiers de Ghardaïa, Guerrara et Berriane ont connu, depuis décembre 2013, des échauffourées et heurts sporadiques et récurrents entre des groupes de jeunes, émaillés de jets de pierres, de cocktails molotov et de produits inflammables.

Ces événements ont été ponctués d'actes de vandalisme et de pillage de locaux à usage d'habitation ou commercial avant d'être saccagés et incendiés.

Lors de ces événements, treize personnes sont mortes et un millier d'autres ont été blessées, dont une grande partie de blessés parmi les forces de l'ordre, selon le bilan de la wilaya qui fait état aussi de 800 habitations, 500 locaux commerciaux et une vingtaine d'édifices publics qui ont été vandalisés, saccagés pillés, avant d'être incendiés.

Plusieurs actions visant à

rétablir le calme dans la région de Ghardaïa par le dialogue et le rapprochement entre les parties en conflit avaient été entreprises par de nombreuses personnalités politiques, religieuses et sportives, pour tenter d'apaiser la situation et de ramener le calme dans la région.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et des membres du gouvernement ont été dépêchés à Ghardaïa pour mettre un terme à ces échauffourées entre jeunes, Ibadites et Malékites.

Plusieurs décisions ont été prises, à l'issue de plusieurs réunions tenues à Alger et Ghardaïa, pour permettre le retour au calme et à la quiétude, notamment la création au niveau des communes touchées d'un conseil de sages, un «espace d'arbitrage et de conciliation» sur la base de la «coexistence harmonieuse et pacifique» ancestrale qui a toujours prévalu dans cette wilaya.

Il a été décidé aussi la distribution «équitable et équilibrée» de 30 000 lots de terrain destinés à l'autoconstruction, à travers l'ensemble des communes de la wilaya.

Les pouvoirs publics ont également décidé la prise en charge de la réhabilitation des habitations et locaux incendiés avec l'octroi d'une aide, pour soulager les victimes de ces actes répréhensibles.

Plus de 500 locaux à usage d'habitation ont été réhabilités pour une somme de près de 475 millions DA dans les communes de Guerrara, Berriane et Ghardaïa, et l'opération est toujours en cours pour effacer définitivement les stigmates de ces événements, a fait savoir le directeur local de la Caisse nationale du logement, Dahbi Korichi.

Lassés par la situation qu'a connue Ghardaïa, les habitants veulent croire à la fin de ces événements malheureux et tentent de reprendre une vie normale en réclamant la paix définitive, la cohabitation, la cohésion sociale et l'unité nationale.

Plusieurs voix ont exprimé leur souhait d'une réconciliation entre l'ensemble des habitants de cette contrée célèbre pour son attachement aux pures valeurs de la religion islamique, basées sur le pardon, la mansuétude et la clémence.

En dépit des signes d'un retour à la normale avec la réouverture des commerces, banques et autres institutions publiques, l'installation d'étals de fruits et légumes à chaque coin de rue, ainsi que les embouteillages de la circulation, les risques de dérapage restent grands. Ce qui a contraint les pouvoirs publics à maintenir le déploiement, quoique discret, des forces de sécurité dans la région.

H. B./APS

Chlef

Forte affluence au Salon national des métiers

■ Le but du salon, qui se poursuivra jusqu'au 26 décembre, est de faire connaître le travail à domicile, en quête d'encadrement, afin d'encourager la femme au foyer à promouvoir ses produits. Il vise aussi à faire connaître les produits de l'artisanat et des métiers traditionnels de la wilaya de Chlef au niveau national.

Par Hafid Gh.

La quatrième édition du Salon national des métiers a été marquée par une forte affluence de visiteurs et ce, depuis son ouverture dimanche à Chlef. Selon les organisateurs de cette manifestation, organisée par la chambre des métiers et de l'artisanat en collaboration avec la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Chlef, cette importante affluence s'explique, d'une part, par la coïncidence de ce salon avec la période des vacances scolaires d'hiver, et d'autre part, le désir des citoyens de découvrir les différents produits exposés par des artisans venus de plusieurs wilayas du pays.

Le salon, organisé dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'artisan et placé sous le slogan «Le travail à domicile, transmission d'un métier et source de revenu pour une famille productive», a enregistré la participation d'une centaine d'artisans venus d'une vingtaine de wilayas pour exposer leurs produits, et une quinzaine d'associations qui activent dans le domaine de l'artisanat et des métiers traditionnels.

Le but du salon, qui se poursuivra jusqu'au 26 décembre, est de faire connaître le travail à domicile, en quête d'encadrement, afin d'encourager la



Ph. DR

femme au foyer à promouvoir ses produits. Il vise aussi à faire connaître les produits de l'artisanat et des métiers traditionnels de la wilaya de Chlef au niveau national, a indiqué à l'APS le président de la chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM).

La CAM, a ajouté Redouane Benbouabdellah, prévoit la création d'un site web au profit des artisans afin de faciliter le contact entre eux, ainsi que la commercialisation de leurs produits en

leur fournissant les informations dont ils auront besoin à cet effet. De nombreux visiteurs, rencontrés lors du salon, ont indiqué à l'APS avoir beaucoup apprécié le fait de pouvoir acheter des objets artisanaux, ce qui n'était pas possible durant les éditions précédentes.

De leur côté, les exposants ont salué la présence au salon des dispositifs d'aide à la création de l'emploi, mis en place par l'Etat, tels que l'Agence nationa-

le de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), l'Agence nationale pour la gestion du micro-crédit (Angem) et de la direction de la formation professionnelle, offrant ainsi l'occasion aux participants de se renseigner sur les différentes formules de création de micro-entreprises ainsi que les conditions d'accès au micro-crédit.

H. Gh./APS

Olympiades d'activités de jeunes

Trente wilayas au rendez-vous de Ouargla

Trente wilayas ont confirmé leur participation aux olympiades d'activités de jeunes prévues jeudi dans la wilaya de Ouargla, a-t-on indiqué lundi à la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Initiée par la DJS en coordination avec l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), cette manifestation prévoit l'exposition des activités et produits réalisés par les jeunes (entre 13 et 30 ans), notamment dans

les domaines des technologies, l'électronique, l'informatique, l'astronomie, l'environnement et les arts plastiques.

Des activités culturelles, dont la musique, la poésie, le théâtre (monologue), des activités sportives, dont le tennis de table, les jeux d'échecs, figurent au programme des olympiades qui prévoient également des communications et ateliers traitant des créations juvéniles.

Cette manifestation (25-30 décembre) s'assigne comme objectifs le renforcement du patriotisme en milieu des jeunes, l'encouragement des jeunes créateurs, l'innovation scientifique et culturelle, la création d'un espace d'émulation entre participants, la prospection de nouvelles capacités talentueuses en prévision des échanges de jeunes nationaux et internationaux, ont indiqué les organisateurs.

Hani Y.

Jeunes des wilayas de Boumerdès et de Tizi-Ouzou

Un camp d'hiver à Batna

Un groupe de 61 jeunes et d'une dizaine d'encadreurs, venus des wilayas de Boumerdès et de Tizi Ouzou, participent depuis lundi à un camp d'hiver organisé à Batna.

Ce camp de jeunes se tiendra jusqu'à samedi prochain dans le cadre d'un programme national d'échanges initié au titre du tourisme de jeunesse, a indiqué le directeur de l'Office des établissements de jeunes (ODEJ), Mourad Yezguer.

Installé dans la commune de Timgad,

ce camp permettra aux jeunes de profiter, notamment, de visites guidées dans de nombreux sites archéologiques de la wilaya de Batna, à l'exemple du mausolée d'Imedghessen et des villes romaines de Timgad et de Lambèse (Tazoult), a précisé la même source.

Ce séjour sera également marqué par l'organisation d'un programme culturel récréatif en faveur de ces jeunes qui auront l'opportunité de découvrir les paysages naturels pittoresques du massif des

Aurès, de nouer des amitiés et d'échanger des idées lors d'une rencontre de sensibilisation avec des associations de jeunes locales.

Les hôtes des Aurès visiteront également le Parc national de Belezma où ils pourront découvrir, au plus près, la faune et flore de cette région luxuriante, avant de se rendre au village de Nara où repose la dépouille de Mostefa Benboulaïd, puis aux «balcons» de Ghoufi et dans les k'sour de M'doukal.

Les jeunes invités de la wilaya de Batna participeront aussi à des actions de reboisement dans plusieurs quartiers de la ville de Batna et à divers tournois sportifs de football, de tennis de table, de boules et de tir à l'arc.

Des soirées animées par des troupes de chant chaoui et des spectacles folkloriques figurent également au programme du séjour des jeunes hôtes de la capitale des Aurès.

Yanis D.

El Bayadh Démantèlement d'un réseau de faussaires

UN RÉSEAU de faussaires de monnaie nationale et de documents officiels a été démantelé lundi par les services de la police judiciaire (PJ) relevant de la sûreté de la wilaya d'El Bayadh, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité.

Agissant sur informations faisant état d'un réseau de faux-monnayeurs, les services de la PJ ont, suite à la fouille d'un élément du réseau dans un café, mis la main sur une somme d'un million DA de faux billets en coupures de 1 000 DA et 2 000 DA, a-t-on précisé de même source. Selon la même source, la perquisition de trois domiciles et d'un bureau d'affaires a donné lieu à la saisie d'une somme de près de 4 millions de DA de faux billets, de documents officiels de l'état civil falsifiés, de passeports, d'actes de vente et des ordres de service relevant des secteurs publics.

L'opération de démantèlement a permis, pour l'heure (les investigations étant toujours en cours), l'arrestation de quatre individus, âgés entre 32 et 45 ans, dont une femme, et la saisie d'équipements (ordinateurs et scanner) utilisés dans la falsification des billets de banque et des documents officiels, ont conclu les mêmes services.

R. R.

Tizi Ouzou Chute accidentelle mortelle d'un ouvrier

Un ouvrier a fait, hier vers 11 heures, une chute accidentelle mortelle dans un chantier au lotissement Salhi de la ville de Tizi Ouzou, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

La victime, B. Omar (62 ans), se trouvait sur une dalle avant de faire une chute qui lui a causé de graves blessures. Evacuée aux urgences du CHU Nédir-Mohamed, la victime a rendu l'âme peu de temps après.

H.M.



Présidentielle en Tunisie

Caïd Essebsi promet d'être «le président de tous les Tunisiens»

■ Le vainqueur de la présidentielle tunisienne, Béji Caïd Essebsi, s'est engagé lundi à être «le président de tous les Tunisiens», appelant la population à oublier les divisions de la campagne électorale.

Par Mondji T.

«**J'**assume que je serai, si Dieu le veut, le président de toutes les Tunisiennes et de tous les Tunisiens», a déclaré M. Caïd Essebsi à la télévision nationale, après l'annonce des résultats officiels du scrutin.

Le vainqueur du second tour de dimanche avec plus de 55% des voix a également remercié son rival, le président sortant Moncef Marzouki.

«Je veux aussi remercier l'ex-président Moncef Marzouki qui m'a appelé tout à l'heure et m'a félicité (...) Je lui dis que le peuple tunisien a encore besoin de lui et moi, personnellement, de ses conseils», a déclaré M. Caïd Essebsi, alors que les deux hommes ne cachent pas leur aversion l'un pour l'autre et que la campagne a été très tendue.

Réagissant à des heurts qui se sont produits dans le sud du pays, où M. Marzouki est arrivé paisiblement en tête, entre policiers et manifestants qui protestaient contre les résultats de la présidentielle, M. Caïd Essebsi a appelé au calme.

«Je veux aussi m'adresser à notre peuple, que ce soit dans le sud ou dans le nord (...) Ce qui se passe dans certaines régions du sud de la Tunisie, je crois que cela n'a pas lieu d'être», a-t-il dit, mettant en doute la spontanéité de ces violences.

«La campagne électorale est terminée et il faut que nous regardions tous vers l'avenir», a-t-il ajouté.

Caïd Essebsi, un politique au long cours pour diriger la deuxième République

Elu dimanche troisième président de la République tunisienne, Béji Caïd Essebsi est un vétéran de la vie politique en Tunisie et figure du Bourguibisme pour avoir été le ministre de l'Intérieur, de la Défense et des Affaires

étrangères du président Habib Bourguiba.

Agé, aujourd'hui, de 88 ans, Béji Caïd Essebsi, avocat de formation, a croisé la vie politique dans le creuset du parti néo-destour de feu Bourguiba auprès de qui il fera ses premières classes, d'abord en tant que conseiller au lendemain de l'indépendance du pays avant de faire partie de ses gouvernements successifs qui le mèneront à différents ministères régaliens, preuve d'estime et de confiance que lui portait feu Bourguiba.

Décrié comme libéral et moderniste pour avoir subi directement l'influence de Bourguiba, Béji Caïd Essebsi est resté, selon des politologues tunisiens, fortement imprégné de la démarche de son président et s'est, parfois même, fait le chantre d'un libéralisme plus prononcé que celui souhaité par Habib Bourguiba.

Sa carrière fut un mélange de politique et de diplomatie pour avoir été également ambassadeur de son pays aux Etats-Unis en 1969, en France en 1970 et en Allemagne en 1986.

Il connut quelques frictions avec son premier parti, le néo-destour ce qui lui a valu d'être exclu de cette formation pour ne revenir à la vie partisane qu'en 1987 pour adhérer au Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) du président déchu, Ben Ali.

Tour à tour, député puis président de la chambre jusqu'à 1991, il décide de prendre ses distances avec le pouvoir de Ben Ali et observe un recul de près de vingt années au cours desquelles il scruta la vie politique sans jamais avoir à renoncer, avec son idéal de jeune militant néo-destourien, de voir son pays prendre le chemin de la liberté, tel que prôné par Bourguiba.

Dans le sillage des bouleversements produits dans la région conséquemment à ce qui a été appelé «Printemps arabe», Béji



Ph. : DR

Caïd Essebsi revient au devant de la scène pour diriger le premier gouvernement de la transition et réussit la gageure d'organiser l'élection de la Constituante.

Homme de réseaux, il sortit son capital crédit et ira auprès des partenaires de la Tunisie solliciter de l'aide pour stabiliser une économie délabrée, remettre en selle une vie politique dominée par les islamistes d'Ennahda et surtout sensibiliser face aux menaces terroristes qui se faisaient de plus en plus fortes, culminant avec l'assassinat de soldats, d'intellectuels et d'hommes politiques.

La nouvelle configuration politique avec la mise en place de la troïka le tiendra éloigné de l'exécutif dès fin 2011 pour se consacrer à la formation de son parti Nidaa Tounès, un parti séculier, sorte de patchwork entre hommes d'affaires, membres de l'ancien RCD, d'anti-islamistes, en somme un savant dosage entre vieux et jeunes, entre gauche et droite et entre Islam et séculier, selon nombre d'observateurs.

Homme d'expérience qui se veut rassembleur

Politique au long cours, il mit toute son expérience à rassembler au tour de son nouveau parti avec qui il réussit à gagner les premières élections législatives, damant le pion au parti Ennahda qui perd beaucoup de son influence à l'exercice du pouvoir entre 2011 et 2014.

Se présentant comme la seule

alternative au mouvement islamiste et choisissant l'argumentaire sécuritaire ainsi que la défense d'un Islam tel que vécu par ses ancêtres, il va ratisser plus large et engrange de nouveaux dividendes politiques avec la constitution d'un large front anti-Ennahda, poussant ce dernier à la «neutralité» dans sa bataille pour la présidentielle avec Moncef Marzouki.

Avec son élection sur un score dépassant de loin son rival et la majorité de sièges obtenus à la chambre avec le concours d'autres formations hors Ennahda, Béji Caïd Essebsi devrait avoir les coudées franches pour présider aux destinées de la deuxième République mais surtout relancer une économie en difficulté, consolider les espaces de liberté gagnés pendant la «Révolution du jasmin» et lutter contre la menace terroriste.

L'Algérie «satisfaite du bon déroulement»

L'Algérie a exprimé lundi sa «satisfaction du bon déroulement» du second tour de l'élection présidentielle en Tunisie, marqué par la sérénité, une bonne organisation, la transparence et la liberté d'expression.

«L'Algérie exprime sa grande satisfaction du bon déroulement du second tour de la présidentielle en Tunisie, marqué par la sérénité, une bonne organisation, la transparence et la liberté d'expression», indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«Cette étape consacre les choix judicieux du peuple tunisien frère, de ses dirigeants, de son gouvernement ainsi que de tous les acteurs politiques», ajoute le communiqué.

Pour l'Algérie, «la réalisation de cet acquis a été rendue possible grâce à la volonté consciente du peuple tunisien, sa détermination renouvelée à relever les défis afin de parachever l'édification institutionnelle et assurer la stabilité politique à même de prémunir et consacrer le processus démocratique», ajoute la même source.

«L'Algérie qui salue cette transition civilisée, présente ses vives félicitations au peuple et gouvernement tunisiens pour avoir mener à bien cet événement important», ajoute encore cette source.

Elle «apprécie hautement le sens de responsabilité dont ont fait preuve les participants à cette compétition politique loyale qui met la Tunisie sur la voie de la consolidation des institutions démocratiques et de l'Etat de droit».

A cette occasion, «l'Algérie réitère son soutien constant à la Tunisie, ce pays frère, dans sa démarche visant à asseoir la stabilité et la prospérité».

Béji Caïd Essebsi a été élu président de la République tunisienne, recueillant 55,68% des suffrages au second tour de la présidentielle, contre 44,32% à Moncef Marzouki, avait annoncé lundi l'instance supérieure de la surveillance des élections (ISIE).

M. T./APS

Libye

Seize morts dans des affrontements à Benghazi et Derna

Seize personnes ont été tuées lundi dans des affrontements entre forces pro-gouvernementales et milices islamistes dans les villes de Benghazi et Derna, dans l'est de la Libye, selon des sources des services de sécurité et de santé.

Des forces loyales au général à la retraite Khalifa Haftar et à Abdallah al-Theni, le Premier ministre reconnu par la commu-

nauté internationale, tentent de reconquérir les villes échappant au contrôle de l'Etat, notamment les deux plus grandes du pays, Tripoli et Benghazi, tombées cet été aux mains de milices islamistes. Un responsable du Centre médical de Benghazi a indiqué que son établissement avait «reçu, lundi, sept corps et accueilli 35 blessés» à la suite d'affrontements dans le secteur de Lithi, dans le centre de la ville.

Une source de l'hôpital Al-Jala a affirmé de son côté que son établissement avait reçu «quatre corps et accueilli 24 blessés, victimes des accrochages à Lithi et dans le secteur de Sabri, dans le centre de la ville».

Selon les sources médicales, ce bilan concerne uniquement les forces armées et celles du général Haftar, les milices islamistes ne dévoilant jamais leurs pertes. Les heurts ont débuté lundi soir dans le

bastion des milices à Lithi, tandis que les affrontements se poursuivent depuis plus de deux mois à Sabri, selon des sources des services de sécurité.

A Derna, cinq soldats sont morts lundi dans une attaque sur un point de contrôle des forces gouvernementales, selon le porte-parole de l'état-major libyen Ahmad al-Mesmari, qui a fait état d'accrochages après l'attaque.

R. M.



Corée du Nord

Les connexions internet interrompues par une panne géante

■ Les connexions internet nord-coréennes, totalement interrompues lundi par une panne géante, ont été rétablies hier après plus de neuf heures de paralysie, ont indiqué des experts en informatique suggérant que le pays communiste avait peut-être été la cible de représailles après l'attaque informatique récente de Sony.

Par Ali O.

Les quatre réseaux internet dont dispose la Corée du Nord et dont tout le routage passe par China Netcom, filiale de China Unicom, sont restés déconnectés pendant neuf heures et 31 minutes, ont indiqué les experts de la société Dyn Research, établie aux États-Unis et spécialisée dans la sécurité informatique.

Les causes de la panne géante demeuraient inconnues.

«La Corée du Nord est totalement déconnectée d'internet», avait expliqué lundi à l'AFP Earl Zmijewski, vice-président de Dyn Research. Cette paralysie est intervenue quelques jours seulement après la promesse de Barack Obama de représailles américaines à la suite de la cyberattaque massive de Sony imputée par le FBI à Pyongyang.

Dyn Research avait expliqué plus tôt lundi que les connexions internet entre la Corée du Nord et le reste du monde - jamais très bonnes d'ordinaire - avaient commencé à être perturbées dès le week-end.

Cette fois, «c'est différent des courtes coupures que nous avons remarquées par le passé», avait remarqué Zmijewski dans un courriel à l'AFP. Mais il avait insisté sur le fait qu'il était impossible d'en connaître la cause. «Ils ont pu décider de couper tout simplement les connexions ou alors ils sont peut-être victimes d'une panne ou d'une attaque.» «Je ne serais pas surpris



s'ils étaient sous le coup d'une attaque», avait estimé pour sa part Doug Madory, chargé des questions internet chez Dyn Research.

Au département d'État, la porte-parole adjointe Marie Harf avait dit ne pas être en mesure de commenter ces informations.

L'administration Obama «examine une série d'options» pour répondre à la cyberattaque de Sony, avait-elle lâché. «Parmi nos réponses, certaines seront visibles, d'autres pas.»

Washington a toutefois estimé lundi que la Corée du Nord devait admettre sa responsabilité et dédommager les studios Sony

Pictures. Le président Barack Obama avait confié lors d'un entretien diffusé dimanche sur CNN qu'il «ne pensait pas que cela ait été un acte de guerre. Je pense que c'est un acte de cyber-vandalisme qui a été très coûteux». Il s'était engagé à apporter une réponse «proportionnée» à cette attaque, sans toutefois en préciser la nature. Les États-Unis accusent la Corée du Nord d'être responsable de l'at-

taque contre Sony Pictures, qui a conduit la société à annuler la sortie prévue pour Noël de «L'interview qui tue!», une comédie sur un complot fictif de la CIA pour assassiner le leader nord-coréen Kim Jong-Un.

L'attaque, révélée fin novembre par Sony, a paralysé le système informatique de la compagnie et s'est accompagnée de la diffusion en ligne de cinq films du studio dont certains pas encore sortis, des données personnelles de 47 000 employés, de documents confidentiels comme le script du prochain James Bond, et une série d'emails très embarrassants pour les dirigeants du studio.

Le FBI a imputé vendredi cette cyber-attaque, revendiquée par le groupe de pirates informatiques GOP (Guardians of peace), à la Corée du Nord qui n'a cessé de nier toute implication.

Dimanche, Pyongyang a appelé à une enquête et a menacé de représailles la Maison-Blanche et d'autres cibles américaines, en cas de sanctions. Le gouvernement nord-coréen «a une longue histoire en matière de dénégations de responsabilité» pour des actes provocateurs, a relevé encore Marie Harf. Interrogée sur les menaces de représailles proférées par

Pyongyang, elle a répondu: «Nous enjoignons la Corée du Nord à faire preuve de retenue, à s'abstenir de toute nouvelle action menaçante à ce stade.»

La Corée du Nord, l'un des régimes les plus répressifs de la planète, ne possède que quatre réseaux internet, contre 150 000 aux États-Unis.

Tout le routage passe par China Netcom, filiale de China Unicom, selon Zmijewski.

Washington a enjoint la Chine, le plus proche allié de Pyongyang, de maîtriser les activités de piratage informatique conduites depuis la Corée du Nord. Le chef de la diplomatie américaine John Kerry s'est entretenu à ce sujet ce week-end avec son homologue chinois Wang Yi.

«En tant qu'unique fournisseur d'internet, il serait facile pour la Chine de couper l'accès à la Corée du Nord», a noté Zmijewski.

Lundi, depuis Pékin, le ministre des Affaires étrangères a condamné «les attaques informatiques et le cyber-terrorisme sous toutes ses formes», sans faire d'allusion à la Corée du Nord. Cette année, cinq officiers chinois ont été inculpés aux États-Unis pour piratage informatique et espionnage économique.

Australie

Sydney redoute un «probable» attentat après la tragédie de Sydney

Le Premier ministre australien Tony Abbott a averti ses concitoyens hier que la menace «terroriste» avait encore augmenté après la prise d'otages sanglante de Sydney et qu'un attentat était «probable» à plus ou moins brève échéance.

Ses déclarations ont fait dramatiquement écho à l'hommage rendu ce même jour aux deux otages qui ont péri dans la tragédie survenue il y a une semaine dans la plus grande ville du pays.

Tori Johnson, 34 ans, et Katrina Dawson, 38 ans, ont été tués par balles dans la nuit du 15 au 16 décembre lors de l'assaut du Lindt café, au cœur de Sydney, où Man Haron Monis, un homme d'origine iranienne au passé violent, avait séquestré 17 employés et clients.

Monis a trouvé la mort dans ce drame d'autant plus traumatisant pour les Australiens que, si des dizaines d'entre eux ont péri dans les attentats du 11 septembre 2001 et de Bali (Indonésie) en 2002 et 2005, ils ont été largement épargnés sur leur sol. Tony Abbott les a avertis hier qu'ils étaient désormais pleinement exposés.

Les communications «terroristes» se sont intensifiées après la prise d'otages et il est crucial que «la population soit sur ses gardes», a-t-il déclaré à l'issue d'une réunion du conseil interministériel de sécurité nationale. «Le niveau de menace terroriste reste élevé et comme vous le comprenez, à ce niveau, un attentat est probable», a-t-il ajouté.

Engagée aux côtés des Américains dans la lutte contre les combattants de l'EI, l'Australie avait relevé en septembre son

niveau d'alerte face à la menace terroriste représentée par les jihadistes de retour d'Irak et de Syrie.

Et plusieurs personnes soupçonnées de préparer un attentat sur le sol australien ou d'apporter une aide logistique ou financière aux djihadistes ont été arrêtées depuis. Les autorités n'ont cependant pas qualifié la prise d'otages de Sydney d'acte terroriste.

Man Haron Monis ne figurait pas sur les listes des cibles surveillées par le contre-terrorisme alors qu'il avait été condamné pour avoir envoyé des lettres d'insultes aux familles de soldats australiens tués en Irak ou en Afghanistan.

Il avait contraint ses otages à déployer sur la vitrine du café un drapeau noir où était inscrit en caractères arabes la «shahada», ou profession de foi musulmane, un drapeau souvent repris à leur compte par des groupes jihadistes. Il avait récemment posté un message sur son site internet afin de prêter allégeance au «calife des musulmans», ce qui pourrait désigner le chef de l'organisation État islamique (EI) en Irak et en Syrie, Abou Bakr al-Baghdadi.

Malgré la condamnation unanime de la prise d'otages par plus de 40 organisations musulmanes avant même son épilogue, des incidents visant des personnes d'origine étrangère, ou perçues comme tel, ont été rapportés par la police qui a dénoncé des actes de «haine raciale».

Mais c'est dans un esprit d'apaisement et d'unité nationale qu'ont été célébrées hier les funérailles d'une victime. Tori Johnson, gérant du Lindt café, a reçu l'hommage

de sa famille et de ses amis en l'église St Stephens de Sydney, à quelques pas seulement du lieu de la prise d'otage.

Johnson a été élevé au rang de héros dans la presse nationale pour être tombé sous les balles du forcené qu'il tentait de désarmer. Cette information n'a pas été confirmée par les enquêteurs.

Le Premier ministre de l'État de Nouvelle-Galles du Sud, Mike Baird, et le chef de la police de l'État, Andrew Scipione, dont la famille se trouvait à l'intérieur du Lindt café quelques instants avant l'irruption du forcené, ont assisté à la cérémonie religieuse.

Dans un message de tolérance, la famille Johnson a choisi de citer Djalal Ad-Din Rumi, le poète mystique de langue persane, sur le carnet de messe: «Quelque part entre le bien et le mal, existe un jardin. Je vous y retrouverai.»

Une cérémonie du souvenir s'est par ailleurs tenue à l'université de Sydney, en présence du Premier ministre australien, pour l'autre otage décédé, Katrina Dawson, une avocate mère de trois enfants.

Les Australiens veulent maintenant savoir pourquoi le forcené avait bénéficié d'un régime de liberté sous caution alors qu'il était inculpé de complicité de meurtre et mis en cause dans de multiples affaires de délinquance sexuelle.

Le contrôle judiciaire de la compagne de Monis, accusée d'avoir tué l'ex-épouse de celui-ci en lui portant dix-huit coups de couteau, a été révoqué lundi et la jeune femme de 35 ans a été incarcérée.



Points chauds

Coopération

Par Fouzia Mahmoudi

Qui aurait osé concevoir il y a quelques années encore que la République islamique d'Irak, ce pays que l'ancien président Républicain Georges W. Bush a eu durant des années dans sa ligne de mire, serait un jour, théoriquement, l'un des meilleurs alliés des Américains. Alors certes, aucune alliance officielle n'a été mise en place, mais il est certain qu'aujourd'hui plus que jamais les intérêts de Washington et de Téhéran, concernant le dossier brûlant irakien, et de toute la région du Moyen-Orient se télescopent. Et alors qu'il y a moins de deux ans, Israël, grand allié historique des États-Unis, envisageait le plus sérieusement du monde de bombarder l'Irak, les Américains semblent bien pour leur part sur le point d'engager des discussions de coopérations inédites avec les Iraniens. Et si Washington et Téhéran traînent encore des pieds, une coopération pourrait bien être indispensable pour enrayer l'expansion des factions jihadistes qui terrorisent aujourd'hui toute la région moyen-orientale ; des factions sunnites qui effraient un régime chiite isolé dans la région. Pourtant, les Iraniens tentent de négocier leur aide contre des assouplissements dans les négociations sur le nucléaire. Une situation qui agace de plus en plus parmi les Républicains américains qui réprouvent la stratégie de Barack Obama et réclament des actions militaires armées en Irak pour enrayer l'avancée des factions jihadistes. L'on déplore en effet parmi les Républicains le possible renforcement que pourrait tirer le Hezbollah libanais et l'Irak d'une alliance ne serait-ce que temporaire avec les Américains. Aujourd'hui, d'ailleurs plus que l'invasion en Irak c'est bien plus le retrait complet des troupes d'Irak qui suscite la critique outre-Atlantique. Selon les opposants de Barack Obama, ce serait ainsi bien plus la mauvaise gestion du départ américain d'Irak qui aurait conduit à la situation actuelle. D'ailleurs, ils sont nombreux à affirmer qu'en 2009 date du début du retrait, la situation en Irak, bien que loin d'être satisfaisante, était néanmoins bien meilleure qu'aujourd'hui. Obama est ainsi actuellement au pied du mur n'ayant à sa disposition aucune solution satisfaisante pour désamorcer la situation explosive qui règne en Irak. Malgré tout il devra prendre une décision très rapidement tant chaque jour l'état du pays, «libéré» par les Américains il y a onze ans, se dégrade dangereusement. Mais il apparaît de plus en plus évident que quelle que soit la solution choisie par Obama, elle sera décriée et l'occasion pour ses détracteurs de critiquer sa politique et ses actions.

F. M.



Festival international de la musique andalouse et musiques anciennes

Un vibrant hommage rendu à Saloua

Un vibrant hommage a été rendu lundi soir à la vedette algérienne Saloua. Cette soirée qui s'inscrit dans le cadre du Festival international de la musique andalouse et musiques anciennes était une occasion pour rappeler le parcours de cette artiste et saluer sa contribution dans l'enrichissement de la scène artistique algérienne. Nerdjess, grande dame de la musique algérienne, ainsi que Imène Sahir et Nesrine Ghenim ont animé la partie hawzi. La première partie du spectacle était animée par «Celina Da Piedade Quartet» du Portugal et «Chouyoukh Salatin Al Tarab».

Par Abla Selles

Les participants au neuvième Festival de la musique andalouse et musiques anciennes ont rendu un vibrant hommage à la chanteuse algérienne Saloua. Nerdjess, une autre grande dame de la chanson hawzi et les jeunes cantatrices Imène Sahir et Nesrine Ghenim ont fait vibrer la salle Ibn Zeydoun avec une prestation de haut niveau. Avec des voix fortes pleines d'émotions, ces interprètes de musique andalouse ont gratifié l'assistance avec les plus belles chansons du hawzi. Une harmonie de haute facture a été remarquée entre les trois artistes qui se sont donné à fond pour rendre hommage à ce chantre de la musique algérienne. En effet, les organisateurs de la neuvième édition du Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes ont décidé d'honorer la grande chanteuse algérienne Saloua dans une ambiance euphorique. Cette partie hawzi a été animée après le passage de «Celina Da Piedade Quartet» du Portugal et «Chouyoukh Salatin Al Tarab».

Le public, venu nombreux participer à ce bel hommage, a pu apprécier d'abord la prestation de «Celina Da Piedade Quartet» qui a présenté un pro-



gramme suscitant l'intérêt au vu des pièces présentées dans le «Canté Alentejano» (chant d'Alentejo), genre musical du sud du Portugal, avec des instruments anciens. Celina, à l'accordéon, a embarqué le public dans une belle randonnée aux couleurs traditionnelles.

Les pièces interprétées par la troupe, dont c'est la première venue en Algérie, chantant la nature et mêlant le bonheur à la mélancolie, les joies de l'amour

à la tristesse, le sourire aux larmes, entretiennent une dualité permanente qui illustre les contradictions de la vie.

Les chansons, *Boa Palaura, Pombinha Branca, Erua Cidreira, Andorinha, O Canté Das Eruas, Roubei Te Um Beijo, Toada, Calimero E A Pera Verde, Rebola A Bola, Acordeao Do Sa et Macela*, ont constitué le répertoire présenté par la formation portugaise.

La troupe syrienne d'Alep

(nord-ouest de la Syrie) «Chouyoukh Salatin Al Tarab», très applaudie par le public, a ensuite embarqué l'assistance dans une belle randonnée aux parfums d'Orient, interprétant des «Mouwachahat» (genre de musique arabe au rythme lent), dans des «maqammet» (modes orientaux) variés.

Composée d'une dizaine de musiciens dirigés par Bachir Ahmed Bij, la troupe syrienne, dont l'objectif est d'éterniser



l'œuvre des grands maîtres qui ont contribué à la sauvegarde de l'héritage musical arabe, a entonné entre autres et outre les qacida, Moual, Qoudoud et la chansonette «Ibâatli Jaweb» (envoie-moi une réponse), les mouwachahet «Ya Morro Ojban» dans le maqqam kourde, «Bahdjet Er'Rouh» et «Ya Dhel Qaouam».

A.S

Salon des arts plastiques à Béjaïa

Un espace d'échange artistique

Le 1^{er} Salon d'arts plastiques de Béjaïa s'est ouvert lundi au théâtre Abdelmalek-Bouguerrouh, en présence d'une soixantaine d'artistes issus de 34 wilayas.

Peinture, sculpture et photographie sont autant de supports choisis pour charmer le public et lui offrir une évasion onirique et colorée à travers des cheminements et des univers aussi créatifs qu'audacieux.

L'exposition entend mettre à disposition une œuvre par artiste, sans restriction de ses inspirations mais qui fait la part belle à «la recherche esthétique, à la couleur et à l'émotion», a indiqué Khellaf Righi, directeur de la culture de la wilaya, rappelant que l'évène-

ment est placé sous le signe de l'éclectisme et la diversité. Etalé sur trois jours, le salon, au-delà de l'exposition, compte mettre à l'honneur Tahar Kahlfaoui et Hakim Abbaci, deux artistes locaux prolifiques, mais, estime-t-on, qui n'ont pas eu une notoriété à la dimension de leurs talents.

Tahar Kahlfaoui, âgé de 62 ans, est arrivé en fin de carrière après avoir mis la main dans différents registres artistiques, notamment la peinture d'art, la scénographie, la décoration théâtrale et la musique. Son acolyte, Hakim Abbaci, diplômé de l'Ecole nationale des arts dramatiques, et qui a particulièrement rayonné en Italie, n'a pas eu plus de

veine, étant ravi à la vie précocement, à l'âge de 53 ans. Il est décédé en décembre 2013 à Alger, sans donner la pleine mesure de son talent de photographe et d'artiste plasticien, mais en laissant une œuvre riche, qui fait le bonheur de trois musées italiens, notamment le «Civico d'arte contemporanea», le «Trame Méditerranée» et la «Fondazione orestyadi di Gibellin».

Plusieurs conférences sont également inscrites au programme dont la plus attendue reste celle articulée autour du projet de réhabilitation, à Béjaïa, de la galerie Emile-Aubry, mis sur rails depuis plusieurs années, mais qui peine à se concrétiser. L.B.

Décès

Le chanteur Joe Cocker n'est plus

Le chanteur britannique de rock, de blues et de soul, Joe Cocker, est décédé lundi en fin de journée aux Etats-Unis à l'âge de 70 ans, des suites d'un cancer du poumon, a annoncé son manager à une télévision britannique.

Né en 1944, John Robert Cocker figurait parmi les 100 plus grands chanteurs de rock et de blues de tous les temps, après une carrière de plus de 50 ans et une discographie riche d'une trentaine d'albums.

Au début des années 1960, Joe Cocker a fait ses premiers pas sur scène avec des reprises de classiques de l'époque de Chuck Berry et de Ray Charles dans les pubs de Sheffield (nord de l'Angleterre) sa ville natale.

Après des passages dans des groupes comme le «Grease Band» et les «Mad dogs and englishmen», le chanteur avait entamé une tournée mondiale de dix ans tout en enregistrant en même temps six albums à

succès. En 2007, l'artiste a reçu un «Order of British Empire» (distinction honorifique britannique) à l'occasion de l'anniversaire de la reine d'Angleterre pour services rendus à la musique.

Au cours de sa carrière Joe Cocker s'est également essayé à la composition et au cinéma. Il était «sans aucun doute le plus grand chanteur de rock/soul jamais produit par le Royaume-Uni», a commenté son agent dans un communiqué. R.I.

RENDEZ-VOUS culturels

Salle Ibn Khaldoun
25 décembre : Soirée artistique animée par la troupe de musique arabo-andalouse El Djazira.

Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie
Jusqu'au 31 décembre : Exposition des artistes calligraphes Taleb Mahmoud et Kour Noureddine.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 31 janvier 2015 : 6^e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 31 janvier 2015 : 7^e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Galerie d'art Couleurs et Patrimoine
Jusqu'au 10 janvier 2015 : Expo-vente collective sur le thème «Une palette de couleurs».

Institut français d'Alger (Alger-Centre)
Jusqu'au 23 janvier 2015 : Exposition «L'Algérien et la Grande Guerre-Eclats de vie. Grand rendez-vous centenaire de la guerre 14/18», réalisée par les élèves du LIAD.

Musée public national du Bardo
Jusqu'au mois de mars 2015 : Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Centre des activités culturelles Agha
Jusqu'au 25 décembre : Exposition de gravures sur bois «Mon amour pour La Casbah et l'art», par l'artiste Dalila Boualem.

Coup-franc direct



Les présidents et la violence

Par Anouar M.

Le ministre Tahmi n'est pas allé hier avec le dos de la cuillère en accusant certains présidents de club d'être derrière certaines scènes de violence constatées dans nos stades avouant que ces derniers feraient mieux d'atténuer leurs déclarations. Le ministre n'a fait que répercuter le ressentiment d'un bon nombre de gens qui considèrent que ces dirigeants sont pour beaucoup dans ce phénomène de violence avec leurs paroles et gestes. On a vu comment le président du RCA, Amani, a attisé la haine avec la formation du CRB, juste parce qu'il n'avait pas accepté que des joueurs de son équipe passent vers le club de Laâkiba. Ces déclarations «incendiaires» avaient amené à ce phénomène de violence qui devait pourtant être évacué surtout que ce dernier est pourtant un ancien du Chabab puisqu'il avait porté ses couleurs dans les années quatre-vingts. D'autres présidents font de même et lancent des déclarations irresponsables à la veille de derbys passionnants, ce qui provoque des incidents regrettables. Pourtant, la LFP a tenté de juguler ce phénomène en sanctionnant ces présidents mais cela n'a pas suffi. Ces dirigeants doivent prendre conscience qu'ils se doivent, eux mêmes, se contrôler avant de contrôler leurs joueurs et leurs supporters et donner l'exemple de fair-play.

A. M.

Coupe de la Confédération (Tour préliminaire)
MCA- Sahel (Niger) et ASO Chlef -
Kamboi Eagles (Sierra Leone)

Le MC Alger et l'ASO Chlef, les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération de football seront opposés respectivement au Sahel (Niger) et au Kamboi Eagles (Sierra Leone) au tour préliminaire de la compétition, selon le tirage au sort effectué lundi au siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire.

Les deux équipes qui vont renouer avec la compétition africaine après plusieurs années d'absence sur la scène continentale accueilleront leurs adversaires lors des matches aller prévus entre le 13 et le 15 février 2015 avant de se déplacer pour les matches retour prévus entre le 27 février et le 1^{er} mars 2015. Si pour le MCA le match retour se déroulera au Niger, l'ASO Chlef pourrait voir sa rencontre délocalisée de Freetown en raison de l'épidémie d'Ebola.

La CAF avait interdit l'organisation des matches de football en Sierra Leone à cause du virus Ebola. D'ailleurs, la sélection de ce pays a disputé toutes ses rencontres de qualifications à la CAN-2015 à l'extérieur. Les équipes du Zamalek (Egypte), Asec Mimosas (Côte d'Ivoire), Djoliba (Mali), Vita Club (RD Congo), Orlando Pirates (Afrique du Sud), Ahly Shendi (Soudan), Club Africain (Tunisie) et Etoile du Sahel (Tunisie) sont exemptées du tour préliminaire.

Hadj Taleb : «Cette compétition ne sera pas de trop pour nous»

Le président du conseil d'administration du MC Alger (Ligue 1 algérienne de football) Hadj Taleb, a affirmé lundi que la Coupe de la Confédération africaine (CAF), dans laquelle est engagé le club algérois dans son édition de 2015, «ne sera pas une compétition de trop», eu égard à la mauvaise position du club en Championnat. «C'est vrai que notre position au classement du Championnat est assez délicate, mais je pense que la Coupe de la CAF ne sera pas une compétition de trop pour nous. Au contraire, cela pourrait constituer une source de motivation pour les joueurs», a indiqué à l'APS le premier responsable du Doyen. Le MCA, lanterne rouge de la Ligue 1 avec 11 points, rencontrera la formation du Sahel SC (Niger), lors du tour préliminaire de la Coupe de la CAF. Le match aller se jouera entre le 13 et le 15 février 2015, alors que le retour aura lieu entre le 27 février et le 1^{er} mars 2015. En cas de qualification, les Algérois rencontreront en 16^{ème} de finale le vainqueur de la double confrontation entre RS Berkane (Maroc) et Onze Créateurs (Mali). «Je pense que nous avons hérité d'un adversaire inconnu pour nous. Nous allons faire en sorte de jouer notre va-tout jusqu'au bout, et essayer de passer ce tour. Le club pourra aisément concilier entre le Championnat et la Coupe de la CAF», a-t-il ajouté. Le MCA effectue son retour sur la scène continentale, quatre ans après avoir pris part à la Ligue des champions, où il avait atteint la phase de poules de la C1.

Al-Fujairah SC (Emirats arabes unis)
Aucune offre formulée
pour Madjid Bougherra

Le club d'Al-Fujairah SC (division 1 émiratie de football), n'a reçu aucune offre pour céder les services du défenseur international algérien, Madjid Bougherra, dont le contrat expire en 2016, a affirmé lundi le vice-président du conseil d'administration, Soltane Al-Charae. «Aucune offre officielle ne nous est parvenue pour les services de Bougherra, mis à part quelques approches par intermédiaires. Bougherra est toujours avec nous, d'autant que son contrat court encore pour deux saisons», a



indiqué le responsable émirati, cité par le quotidien *Emirate*

Mohamed Tahmi, ministre des Sports
«On ne pourra pas prévoir un déplacement des supporters en Guinée équatoriale»

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a avoué hier que son département ne pouvait pas prévoir un déplacement des supporters pour suivre l'aventure des Verts à la CAN 2015 en Guinée équatoriale. «Ce n'est pas possible de faire déplacer les fans car les conditions ne s'y prêtent pas», dira le premier responsable du secteur des sports lors de l'émission, «l'invité de la rédaction» de la chaîne trois de la Radio nationale.

Anouar M.

Le Ministre des Sports avouera que dans le cas de ce déplacement, il faudra prévoir un certain nombre de mesures qui ne peuvent pas être prises en raison de la difficulté de la tâche.

Tahmi indiquera qu'il se pourrait qu'il y ait un plan B en cas de la qualification de l'EN en finale du tournoi. «Nous avons reçu un rapport du touring club d'Algérie qui nous a fait un schéma précis et il en ressort qu'il n'est pas possible d'organiser le transport des supporters pour ce tournoi», dira le ministre qui mettra fin donc au débat lancé par certains. Par ailleurs et pour ce qui est des conditions de la préparation de l'équipe nationale pour le rendez-vous continental, Tahmi avouera que tout est mis en œuvre pour que la sélection puisse bénéficier de toutes les conditions pour être bien préparée pour cette compétition.

Pour ce qui est de son pronostic, il ne l'émettra pas se refusant d'aller vers un optimisme béat et un objectif qui pourrait être démesuré, mais il reste quand même que les Verts



Ph. > DR.

d'Algérie 2016.

Il parlera, par ailleurs, du phénomène de la violence, en indiquant que tout un arsenal est prêt pour mettre fin à ce fléau et notamment le fichier des fauteurs de troubles, de même que la mise en service de caméras de surveillance dans le stade, en plus de la formation de stadiers.

Il demandera aussi aux dirigeants des clubs de ne pas attiser cette violence par leurs déclarations. Pour l'affaire d'Ebossé, il appellera à laisser travailler la justice, même s'il évacuera la dernière version de la famille du défunt indiquant qu'il s'agit d'un homicide involontaire.

Pour ce qui est de la participation de l'EN au Mondial de handball, le ministre avouera que son département a contourné la loi pour aider l'équipe nationale à se préparer, car elle n'avait pas droit à une subvention étant donné que la Fédération n'a pas tenu son AG, souhaitant au passage que la sélection nationale puisse réussir un parcours honorable.

A. M.

14^e édition du Ballon d'Or algérien
Brahimi succède à Slimani

C'est sans surprise que Yacine Brahimi, l'attaquant du FC Porto a été élu meilleur joueur algérien et ballon d'or algérien, lors de la cérémonie organisée par «El Heddaf» et «Le Buteur». Brahimi, auteur d'une saison exceptionnelle, que ce soit avec son club le FC Porto ou en sélection, a été élu sans conteste le footballeur algérien le plus en vue de l'année 2014, avec une participation en Coupe du monde du Brésil et une qualification historique au second tour à laquelle il a grandement contribué, sans oublier son parcours avec le FC Porto où il s'est imposé en brillant de mille feux, aussi bien en Championnat qu'en Ligue des champions européenne.

C'est donc logiquement, dans une grandiose cérémonie organisée hier par les deux publications Le Buteur et El Heddaf, marquée par la présence des deux stars planétaires Franck Ribéry et Franco Baresi, que Brahim a succédé à Islam Slimani, en remportant cette 14^e édition du Ballon d'Or algérien.

Elu meilleur joueur africain de l'année par la BBC, puis meilleur joueur arabe de l'année à l'issue du sondage organisé par *El Heddaf* auprès de pas moins de 121 organes de presse et médias arabes, l'attaquant de Porto vient ainsi de conclure l'année 2014 en beauté en recevant ce trophée tant convoité des mains de deux grands champions, Franck Ribéry et Franco Baresi, les deux invités d'honneur de cette 14^e édition. Brahimi est arrivé largement en tête avec 51,01% des votes, devançant le milieu de terrain du FC Valence Sofiane Feghouli avec 22,10%. Islam Slimani, le lauréat de la précé-



Ph. > DR.

te édition, est arrivé en troisième position avec 15,17% devant Abdelmoumen Djabou (5,97%) et Hilal Sou-dani (5,74%). Il est à rappeler que le lauréat du Ballon d'Or algérien est désigné par les présidents de club de Ligue 1, les entraîneurs des équipes de Ligue 1, les capitaines d'équipes de Ligue 1 ainsi que l'ensemble des différents médias algériens. Par ailleurs, le meilleur gardien de but choisi parmi les cinq nominés, a été le portier des Verts Raïs Mbolhi, qui a été élu sans conteste meilleur gardien de l'année, pour la troisième fois de suite.

Il a été désigné avec 47,43% des votes, loin devant Zemmamouche (19,35%), Khedaïria (17,56%), Doukha (11,23%) et Si Mohamed (4,42%). Le prix du Meilleur espoir de l'année est revenu à un grand espoir du football algérien qui brille avec l'Aigle noir.

Il s'agit de l'attaquant de l'Entente de Sétif Akram Djahnit qui a été l'un des principaux artisans du trophée de la

Ligue des champions africaine remportée par l'ESS. Il a totalisé 36,20%, mais c'était toutefois très serré avec l'Usmiste Zineddine Ferhat qui est arrivé en seconde position avec 27,12%.

Un hommage particulier a été rendu lors de la cérémonie d'hier au regretté Albert Ebossé, l'ex-attaquant de la JSK, décédé tragiquement sur le terrain du stade du 1^{er}-Novembre de Tizi Ouzou, à la fin de la rencontre qui a opposé la JSK à l'USMA, pour le compte de la deuxième journée du Championnat de L1 Mobilis.

L'autre grand moment de cette grande cérémonie, c'est l'hommage rendu à Nabil Hemani qui est décédé récemment lors d'un tragique accident. Toute la salle s'est levée pour rendre hommage à l'ancien attaquant de l'OMR, de la JSK, de l'ESS, du CSC et du NAHD lorsque son épouse et ses quatre petites filles sont montées pour recevoir un trophée symbolique. C'était un grand moment d'émotion.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Béjaïa

Les coupures de routes reprennent de plus belle

Le phénomène de fermeture des routes reprend de plus belle à Béjaïa. Après quelques jours de «trêve», les habitants de plusieurs villages de la commune de Boukhélifa ont fermé la RN 09 avant-hier, ceux d'Ighzer-Ouftis de la commune Darguina et les habitants d'Aokas, notamment les villages Aliounènes et Sahel, leur ont emboîté le pas hier. Ils ont coupé la RN 09 à deux endroits distincts dès les premières heures de la matinée, isolant ainsi les communes de l'est de Béjaïa du reste de la wilaya. Le trafic routier était totalement paralysé sur cet axe routier considéré parmi les plus importants de la wilaya dans la mesure où il relie les wilaya de Sétif et Jijel. Au niveau de Darguina, les habitants du village Ighzer Ouftis ont fermé la RN 09 pour revendiquer de l'eau dans les robinets privés de cette denrée rare depuis plus de dix jours. Une pompe défectueuse est à l'origine de la coupure d'eau. «La panne devrait être réparée. La pompe défectueuse sera remplacée par une nouvelle dès ce matin», selon un responsable de l'Algérienne des eaux (ADE). A Aokas, ce sont les demandeurs de logements ayant déposé des

recours, suite à la publication de la liste des 320 logements sociaux attribués il y a un peu plus d'un mois, qui sont revenus à la charge. Ces derniers ont fermé la RN 09 depuis dimanche après-midi. «Ils dénoncent les promesses non tenues des autorités au sujet de l'étude de leurs recours». Le wali de Béjaïa, également président de la commission de wilaya de l'étude des recours, est intervenu sur radio Soummam hier pour rassurer ces derniers que «leurs recours sont toujours en étude et qu'ils devraient patienter le temps de mener des enquêtes sur les 324 recours formulés pour ne léser personne». Le vice-président de l'APC d'Aokas, M. Merabti, a affirmé hier avoir pris contact avec ces derniers pour tenter de les convaincre de rouvrir la route. «Nous avons pris contact avec eux et les avons rassurés que les recours sont en étude et qu'il faut maintenant patienter car cela demande du temps. Mais ils sont restés inflexibles», a-t-il souligné. Selon lui, «il y a sans doute manipulation derrière cette action».

Hocine Cherfa

Sûreté nationale

Près de 57 000 appels téléphoniques reçus en un mois

Près de 57 000 appels téléphoniques, dans le cadre d'interventions ou de signalement d'accidents, ont été reçus en novembre dernier au niveau du centre de commandement et de contrôle des opérations de la Sûreté nationale, a indiqué hier la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Le centre de commandement et de contrôle des opérations de la DGSN «a

reçu, en novembre dernier, 56 983 appels téléphoniques dont 9 183 appels sollicitant des interventions et 1 136 appels de signalement d'accidents», plus ou moins graves. «Ces appels ont permis de répondre aux demandes des citoyens, d'arrêter des malfaiteurs en flagrant délit et d'éviter certains crimes et agressions contre des citoyens», a précisé la DGSN. (APS)

Séisme à Chebli (Blida)

Pas de pertes humaines ni de dégâts matériels

LA SECOUSSE tellurique de magnitude 4,9 sur l'échelle ouverte de Richter, enregistrée hier à 9h00 du matin au sud de Chebli (w. Blida) n'a pas causé de pertes humaines ni de dégâts matériels, a indiqué le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dans un communiqué. «Il a été enregistré aujourd'hui mardi 23 décembre 2014 à 09h00 une secousse tellurique d'une magnitude de 4,9 locali-

sée par le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) à trois (03) km au sud de Chebli (wilaya de Blida)», a rappelé le ministère. «Il y a lieu de noter que cette secousse n'a pas causé de pertes humaines ni de dégâts matériels et ce, à la suite des premières constatations faites immédiatement par la Protection civile et les services de sécurité», a assuré le ministère. (APS)

BÉJI CAÏD ESSEBSI VAINQUEUR DE LA PRÉSIDENTIELLE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Opérations de l'ANP

Cinq terroristes éliminés, dont l'assassin de Gourdel

■ Le «dangereux» terroriste qui a revendiqué l'assassinat du ressortissant français Hervé Gourdel a été identifié, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Par A. Ammar

«Suite à l'opération menée hier soir dans la ville d'Isser, secteur opérationnel de Boumerdès/1^{ère} Région militaire, ayant permis l'élimination de trois terroristes, l'identité du dangereux criminel Gouri Abdelmalek, qui a revendiqué l'assassinat du ressortissant français Hervé Gourdel a été confirmée», a précisé le MDN dans le communiqué.

L'«émir» Abdelmalek Gouri, alias Khaled Abou Souleimane, de la frange sanguinaire Jounoud El Khalifa ne sévira plus. Il est qualifié des plus dangereux terroristes et le plus important personnage de l'échiquier de l'émir national Abdelmalek Droukdel alias abou Mossaab Abdelouadoud de l'ex-groupe terroriste pour la prédication et le combat (GSPC) aujourd'hui affilié à Daesh. L'information a aussitôt gagné du terrain parmi la population locale et plus particulièrement les agriculteurs. Un ouf de soulagement pour les victimes de ses actes terroristes, menace de mort, demande de rançon. Les deux terroristes abattus, l'«émir» Gouri Abdelmalek et son acolyte K. Mohamed, circulaient à bord d'un véhicule sur la route nationale 5 lorsqu'ils ont été sommés de s'arrêter pour vérification. Devant le refus d'obtempérer les forces de sécurité ont ouvert le feu pour atteindre mortellement les occupants au nombre de deux. Ces derniers ont été évacués à la morgue de l'hôpital de Thenia où ils ont été identifiés.

Force est de rappeler que l'«émir» Abdelmalek Gouri est à l'origine de plusieurs attentats terroristes contre les forces de sécurité. Des condamnations allant de 20 ans de réclusion criminelle à la peine capitale ont été prononcées à son encontre par les tribunaux criminels d'Alger et de Boumerdès pour des attentats perpétrés contre les forces de sécurité, homicide volontaire, pose de bombes en des lieux publics.

Le mis en cause est originaire du village agricole de Boudhar relevant de la commune de Si Mustapha. Né en 1978, il a gagné les maquis en 1992 pour s'affilier aux groupes terroristes de la katibet El Arkam du groupe terroriste pour la prédication et le combat (GSPC) que dirigeait à l'époque Khelifi Youcef. Après l'élimination de ce dernier, il a pris les commandes de la formation terroriste et planifié d'innom-

brables opérations kamikazes contre les forces de sécurité et des citoyens, pour ne citer que les attentats de Thenia et d'Alger. «Dans le même contexte, un autre détachement relevant du secteur opérationnel de Tizi-Ouzou/1^{ère} Région militaire a abattu hier, 23 décembre 2014 à 10h00 du matin, près de la commune d'Akerrou/daira d'Azeffoun, deux dangereux terroristes et saisi deux fusils automatiques de type Kalachnikov», a par ailleurs ajouté le communiqué du MDN.

«Le bilan de ces deux opérations de qualité menées au cours de ces dernières 24 heures s'élève ainsi à l'élimination de cinq terroristes et la récupération de quatre fusils automatiques de type Kalachnikov», a indiqué le MDN.

A. A./APS

Détournement d'un milliard

Le receveur de la poste de Timezrit arrêté à Tlemcen

EN CAVALE depuis plusieurs mois, les gendarmes de la section de recherches ont réussi à arrêter le receveur du bureau de poste de Timezrit, auteur du détournement d'un milliard de centimes dudit bureau, qui avait pris la fuite pour une destination inconnue. L'enquête a été déclenchée suite à une plainte déposée à ladite unité de la Gendarmerie nationale, durant le mois d'août 2014, contre le mis en cause âgé de 35 ans. Les recherches et les investigations entreprises par les enquêteurs ont conduit à son arrestation le 17 décembre dernier au centre-ville de Tlemcen où il a trouvé refuge. Soumis à un interrogatoire, le mis en cause a reconnu les faits. Il a été placé sous mandat de dépôt par le procureur de la République près le tribunal de Bordj-Menaïel pour détournement de deniers publics.

A. K.